

FORMATION : CREER SA MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM) 2026/2027

À l'issue de la formation, le participant sera capable de **structurer son projet de création d'une Maison d'Assistants Maternels, d'identifier les démarches administratives et réglementaires, de construire son projet d'accueil, d'évaluer la faisabilité économique et matérielle du projet et de préparer son dossier de présentation auprès des partenaires concernés.**

Session : 2026/2027

Nombre d'heures en centre : 21 heures

Lieu de formation : Académie Lax – 175, avenue de Prades 66000 Perpignan

Financement nous consulter. Devis sur demande. / Prévoir un délai suffisant si prise en charge.

Contact : contact@academielax.com / Tel : 09.52.27.34.71

Accès des locaux conformes aux personnes à mobilité réduite

Accueil des personnes en situation de handicap, par le référent handicap, en entretien : Mme BOSCH

Public concerné : assistants maternels souhaitant créer ou rejoindre une MAM ; personnes ayant un projet professionnel dans le secteur de la petite enfance ; porteurs de projet souhaitant s'associer pour créer une MAM ; professionnels souhaitant structurer un projet collectif d'accueil du jeune enfant.

Prérequis :

- Avoir un projet de création ou de participation à une MAM.
- Une première connaissance du métier d'assistant maternel est recommandée.
- Être en mesure de comprendre et de renseigner des documents administratifs.

Important : cette formation ne remplace pas la procédure d'agrément d'assistant maternel ni les formations obligatoires relevant du département.

Equipe pédagogique : formateurs qualifiés

Méthodes et moyens pédagogiques : apports théoriques ; études de cas ; exercices pratiques ; échanges d'expériences ;

Sanction de la formation : attestation de fin de formation

Suivi et évaluation de la formation : Feuilles d'émargement

Points forts : Pédagogie active et participative, Accompagnement individualisé Intervenants qualifiés, Développement du réseau professionnel, Restauration possible sur place et parking gratuit

Résultats attendus

À l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- présenter clairement son projet de MAM ;
- identifier les principales démarches à effectuer ;
- identifier les partenaires à contacter ;
- structurer son projet d'accueil ;
- définir l'organisation de la future MAM ;
- identifier les besoins liés au local ;
- construire un budget prévisionnel simplifié ;
- identifier les principales sources de financement ;
- établir un calendrier de réalisation ;
- disposer d'un plan d'action concret pour poursuivre son projet.

Type de parcours

Mixte : individualisé et modularisé

Contenu de la formation

C'est quoi une MAM :

- La législation.
- Statut de l'association.
- Les aides à la création.
- Les assurances.
- Les formations obligatoires.

Le projet d'équipe :

- Le travail d'équipe, la délégation.
- Le projet.
- Le règlement intérieur.
- Le règlement de fonctionnement.
- Le budget, les charges, l'étude de besoin, la journée type.

Le lieu d'accueil :

- La réglementation, le dossier RPE, l'autorisation de la mairie.
- La location, quel contrat ? Convaincre le propriétaire, l'agence.

Présentation du dossier à la PMI :

- La réglementation.
- Les réunions et visites de la PMI avant ouverture.
- Le dossier CERFA.

Aménager sa MAM :

- Les règles.
- La législation.

Les contrats :

- Vos droits et devoirs.
- Vos contacts professionnels (PMI, RPE, IRCEM...).

Les premiers accueils :

- Rencontrer les parents et les enfants.
- La PMI.